

09.12.2025 - 10:01 Uhr

## Statement: QUATRE PATTES exige des mesures efficaces contre les importations de foie gras



### QUATRE PATTES exige des mesures efficaces contre les importations de foie gras

Zurich, le 9 décembre 2025 - Le foie gras est le résultat d'un gavage cruel des animaux. Pourtant, durant la période de l'Avent et de Noël, son importation en Suisse augmente fortement. L'initiative populaire «Oui à l'interdiction d'importer du foie gras» souhaite y remédier. Le Parlement a soumis un contre-projet indirect à la consultation, clôturée le 7 décembre, à laquelle QUATRE PATTES a participé par une prise de position. L'organisation mondiale de protection des animaux salue cette démarche, mais met en garde contre des solutions trop timides et réclame un suivi transparent, assorti de rapports annuels, afin de garantir l'efficacité de l'obligation de déclaration.

«Nous exigeons une réduction significative et mesurable des importations – pas seulement de légères fluctuations. Nous rejetons les mesures inefficaces, telles que des limitations temporaires ou des restrictions favorisant certains labels, car elles ne réduisent pas la souffrance animale et peuvent même l'aggraver. Ce qu'il faut, ce sont des **campagnes d'information, des obligations de déclaration renforcées et la promotion d'alternatives respectueuses des animaux**. Nous nous engageons pour que des mesures réellement efficaces soient mises en œuvre concernant l'importation du foie gras; jusqu'à une interdiction d'importation si les approches plus modérées ne produisent pas d'effet suffisant. Ce n'est qu'ainsi que la Suisse pourra garantir une réduction tangible de la souffrance animale liée au gavage», déclare Lauretta Eckhardt, Policy Manager chez QUATRE PATTES Suisse.

La prise de position complète de QUATRE PATTES se trouve en annexe.

#### Au sujet de QUATRE PATTES

QUATRE PATTES est l'organisation mondiale de protection des animaux sous influence humaine directe, qui révèle leurs souffrances, sauve les animaux en détresse et les protège. Fondée en 1988 à Vienne par Heli Dungler et ses amis, l'organisation plaide pour un monde où les humains traitent les animaux avec respect, compassion et compréhension. Ses campagnes et projets durables se concentrent sur les chiens et chats errants ainsi que sur les animaux de compagnie, les animaux de rente et les animaux sauvages – comme les ours, les grands félin et les orangs-outans – issus d'élevages non conformes aux besoins de l'espèce et ceux dans les zones de catastrophes

naturelles et de conflits. Avec des bureaux en Afrique du Sud, en Allemagne, en Australie, en Autriche, en Belgique, en Bulgarie, aux États-Unis, en France, au Kosovo, aux Pays-Bas, au Royaume-Uni, en Suisse, en Thaïlande, en Ukraine et au Vietnam, ainsi que des refuges pour les animaux en détresse dans onze pays, QUATRE PATTES fournit une aide rapide et des solutions à long terme. QUATRE PATTES est en outre un partenaire d'Arosa Terre des Ours, le premier refuge en Suisse qui offre aux ours que l'on a pu sauver de mauvaises conditions de détention, un environnement adapté à leur espèce.[www.quatre-pattes.ch](http://www.quatre-pattes.ch)

---

## Photos et vidéos

Une sélection de photos est disponible ici.

Du matériel vidéo est à télécharger ici.

Copyright selon métadonnées

L'utilisation des photos et des vidéos est gratuite. Elles ne peuvent être utilisées que pour les rapports portant sur ce communiqué de presse. Pour ce rapport uniquement, une licence simple (non exclusive, non transférable) et inaccessible est accordée. Une réutilisation future des photos et des vidéos n'est autorisée qu'avec l'accord écrit préalable de QUATRE PATTES.

**Vidéos:** le diffuseur est tenu d'utiliser le copyright lors de la diffusion. La référence au droit d'auteur peut être faite soit en insérant le logo original, soit en insérant l'inscription «QUATRE PATTES - Organisation mondiale de protection des animaux», soit en informant verbalement le spectateur que le propriétaire du matériel est «QUATRE PATTES - Organisation mondiale de protection des animaux».

Le droit autrichien est appliqué sans ses normes de référence, le for juridique est Vienne.

## Contact Médias

Sylvie Jetzer  
Communication Suisse  
QUATRE PATTES - Fondation pour la protection des animaux  
Altstetterstrasse 124  
8048 Zurich  
043 311 80 90  
[presse@vier-pfoten.ch](mailto:presse@vier-pfoten.ch)  
[www.quatre-pattes.ch](http://www.quatre-pattes.ch)

## Medieninhalte



*La production de foie gras cause d'énormes souffrances aux animaux. © CC-by L214 éthique & animaux*



*La production cruelle du foie gras est certes interdite en Suisse, mais pas son importation depuis l'étranger. © CC-by L214 Éthique & animaux*